



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Le Conseil d'Etat repart à la rencontre des citoyennes et citoyens

« Parlons-en ! » lors de six débats publics

La chancellerie d'Etat communique:

Après une première expérience menée avec succès en 2006, le Conseil d'Etat a décidé de reconduire en 2008 des rencontres avec la population neuchâteloise, sous forme de débats publics, dans les six districts du canton. Placés sous le signe « Parlons-en ! », ces débats, au cours desquels l'écoute et le dialogue seront la règle, se tiendront durant un mois, du lundi 18 février au mercredi 19 mars 2008, de 18h30 à 20h00. Trois possibilités seront offertes dès aujourd'hui aux citoyennes et citoyens qui souhaitent d'ores et déjà adresser des questions au Conseil d'Etat, soit par courrier, par courriel ou par sms.

Lors des premières rencontres du Conseil d'Etat avec les citoyennes et citoyens, en 2006, le Conseil d'Etat était venu expliquer les mesures urgentes prises dans le cadre de son Programme de législature 2006-2009, des mesures ayant toutes pour but la modernisation des structures et du fonctionnement du canton et l'assainissement des finances cantonales.

Réformes menées, perspectives et enjeux à venir

Aujourd'hui, à mi-législature, le Conseil d'Etat désire rencontrer la population pour faire un point de situation sur les vastes réformes entreprises, dont certaines ont déjà abouti, et sur les perspectives et enjeux majeurs à venir pour le canton. Aujourd'hui, si la situation financière du Canton tend à s'améliorer - pour rappel, pour la première fois depuis 1990, les comptes 2006 de l'Etat ont bouclé avec un excédent de revenus de 8,5 millions et les comptes 2007 s'annoncent eux aussi dans le noir -, il importe de consolider cette amélioration en poursuivant les efforts de restructuration et de maîtrise des finances. Le Conseil d'Etat a la volonté de continuer à mener la réforme de l'Etat avec la même intensité.

Conscient que cette vaste réforme suscite interrogations et questions, voire des mécontentements, le gouvernement souhaite donc une nouvelle fois rencontrer la population pour l'écouter et échanger avec elle.

Chaque Neuchâteloise et Neuchâtelois est donc invité à participer à six débats publics en présence du Conseil d'Etat in corpore, qui se dérouleront selon le calendrier suivant :

- **Le Locle:** 18 février, Aula du CIFOM
- **Neuchâtel:** 21 février, Temple du Bas
- **La Chaux-de-Fonds:** 10 mars, Maison du Peuple
- **Fleurier:** 13 mars, Fleurisia
- **Colombier :** 18 mars, Grande salle
- **Fontainemelon:** 19 mars, Salle de spectacles (collège primaire)

Vous avez déjà des questions à poser ?

Trois possibilités sont offertes dès ce 11 février 2008 à celles et ceux qui souhaitent d'ores et déjà adresser leurs questions au Conseil d'Etat dans la perspective de ces débats:

- Par courrier : « Parlons-en ! », chancellerie d'Etat, Château 2001, Neuchâtel
- Par courriel : parlons-en@ne.ch
- Par SMS : 079 798 1848 (20cts/sms)

A la télévision et à la radio

L'animation de ces débats se fera en collaboration avec les trois médias régionaux, à savoir les quotidiens L'Express-L'Impartial, la télévision régionale Canal Alpha et la radio RTN. Le premier débat du 18 février au Locle sera enregistré intégralement par Canal Alpha et retransmis le 19 février à 20 heures sur les ondes, puis en boucle durant le week-end. En outre, le débat du 18 mars à Colombier sera retransmis en direct sur les ondes de RTN.

- **Retrouvez tout le détail de ces rencontres et l'affiche y relative sur www.ne.ch et sur www.ne.ch/conseildetat**

Pour de plus amples renseignements:

- **Sur le plan politique, Fernand Cuche, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 67 00.**
- **Sur le plan organisationnel, Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.**

Neuchâtel, le 11 février 2008